



Qu'est ce qui prime le libellé de facture ou le reglement

Par **virgini**, le **27/01/2009** à **18:00**

bonjour

la situation est la suivante un achat d'electromenager a ete effectuer d'un montant de 438?. La facture a été libellé au non de X et payer par Y. Car Y étais heberger a titre gratuit chez X donc pas de nom de Y dans le batiment. En sachant que Y a contracter un pret a la consommation pour effectuer cette achat. Les electromenager sont en la possession de Y. X veut engager une procedure pour recuperer les biens.

A qui sont les electromenager que risque Y.

merci d'avance pour votre reponse

Cordialement